

Le but est que le contribuable ne se déplace plus

l'organisation des services des finances publiques continue en Ile-et-Vilaine. Le directeur départemental, Hugues Bied-Charreton, fait le point et balaye les inquiétudes des syndicats.

ances publiques d'Ile-et-Vilaine (FIP 35) sont en pleine mutation. Les ententes entameront, à la rentrée, un tournant dans le cadre de la restructuration de ses services, notamment à travers un nouveau réseau de proximité des finances publiques. Initiée en France à l'échelle nationale, elle a réellement débuté en 2020 dans le département et devrait être finalisée d'ici l'automne. « Nous allons voir à partir de l'automne toute la portée de la réforme engagée », prévient Hugues Bied-Charreton, directeur des finances publiques de Bretagne et d'Ile-et-Vilaine. L'objectif : « Que le contribuable ne se déplace pas. »

Trésoreries fermées, nouveaux points de proximité

Les trésoreries auront fermé à la fin de l'année pour la réorganisation. C'est déjà le cas de Plélan-le-Grand, Pipriac, Saint-Aubin-d'Aubigné, Retiers, Châteaugiron et Breil-sur-Rosé (2021). Ce sera le cas de Cesson-Sévigné, Tinténiac, Pléneuf et Chartres-de-Bretagne prochain, puis Montauban, Liffré et Saint-Malo en 2022. Mais, assure Hugues Bied-Charreton, en regard de ces fermetures, nous augmentons notre présence dans les espaces de proximité, notamment France Services. Il y a des guichets uniques, installés dans les territoires, donnant accès en un seul lieu aux principaux organismes des services publics. La FIP 35 sera présente, fin 2021, dans quinze espaces France Services et dans trois points d'accueil

Des suppressions d'emplois

Les syndicats, aussi, font part de leurs inquiétudes. Ils dénoncent régulièrement les conséquences de la réorganisation : suppressions de postes, dédoublement des services de proximité et conditions de travail dégradées. « L'impact en termes de suppression de postes est limité. Environ 3 % des agents n'auront pas de nouvelles affectations. Mais il n'y a pas de suppressions de postes liées à la réforme », balaye



Hugues Bied-Charreton est le directeur des finances publiques de Bretagne et d'Ile-et-Vilaine.

PHOTO : OUEST-FRANCE

le directeur départemental, qui leur propose des solutions de télétravail. Concernant les trésoreries fermées, il est sur le point de l'être : « tous les agents sont reclassés. La DGFIP supprime depuis dix ans des postes en modernisant ses processus de travail, en simplifiant des démarches, en dématérialisant des procédures... Mais il n'y a pas de suppressions d'emplois liées à la réforme », soutient-il.

Un accueil « complet » à trois niveaux

La réforme vise à installer un « autre modèle, plus souple », assure Hugues Bied-Charreton. C'est très pragmatique. On passe d'un accueil très tra-

ditionnel, rigide, où il fallait au guichet, sans rendez-vous, faire la queue, à une formule plus adaptée, complète, sur-mesure. Dans les France Services, trois niveaux d'accueil sont proposés. Un accueil simple, pour l'accompagnement dans les démarches, par des animateurs formés ; un accueil sur rendez-vous, un jour par semaine, « par téléphone, visio ou physiquement avec un contrôleur des impôts » ; une permanence dédiée lors des campagnes de déclaration et d'avis d'impôts. « On améliore aussi l'accueil téléphonique », poursuit le directeur, rappelant que « les deux tiers des problèmes se règlent par ce biais ». Pendant la campagne déclarative, au printemps, les agents du département ont reçu plus de

77.000 appels. Pour compenser la fermeture des trésoreries, les finances publiques ont installé des « conseillers aux décideurs locaux ». Quatre le sont déjà, huit de plus sont attendus à l'horizon 2023. « Ils font du conseil en matière fiscale, budgétaire ou comptable pour les communes. Par exemple sur comment bien préparer son budget, sur la reddition des comptes, etc. C'est une qualité de service que l'on doit aux élus », détaille Hugues Bied-Charreton. Ces derniers, selon lui, « apprécient d'avoir un cadre à temps plein et de haut niveau à leurs côtés. Même si, au début, il y avait beaucoup de réticence et de méfiance ».

Baptiste LANGLOIS.

Des points de paiement chez 232 buralistes

232 buralistes, présents dans 132 communes d'Ile-et-Vilaine sont agréés au paiement de proximité, en espèces ou par carte. « Depuis l'été 2020, nous avons élargi ce canal de paiement anonyme à toutes les cré-

ances et les factures en matière d'impôts, d'amendes et de produits locaux », décrit Hugues Bied-Charreton. Depuis début 2021, plus de 6.700 opérations d'encaissement ont été réalisées via ce dispositif.

Le montant des impôts et des amendes...